

PROPRIÉTÉ  
INTELLECTUELLE  
**NOUS SAVONS**





**AU SERVICE  
DE L'INNOVATION**

# NOS CLIENTS ET NOTRE ÉQUIPE

QUE NOS CLIENTS SOIENT DES MULTINATIONALES, DES PETITES OU MOYENNES ENTREPRISES, DES UNIVERSITÉS OU DES CENTRES DE RECHERCHE, TOUS DOIVENT RELEVER LE MÊME DÉFI : INNOVER CONSTAMMENT AFIN DE DEVENIR OU DE DEMEURER UN CHEF DE FILE DANS LEUR SECTEUR D'ACTIVITÉ, ET CE, DANS UN ENVIRONNEMENT JURIDIQUE ET CONCURRENTIEL DE PLUS EN PLUS COMPLEXE. POUR ATTEINDRE CET OBJECTIF, NOS CLIENTS ONT BESOIN D'ALLIÉS AFIN DE BIEN CAPTER, GÉRER ET OPTIMISER LA VALEUR DE LEURS INNOVATIONS. BCF A TOUJOURS TENU CE RÔLE D'ALLIÉ. NOTRE ÉQUIPE HAUTEMENT QUALIFIÉE, CONSTITUÉE D'AVOCATS SPÉCIALISÉS EN PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE AINSI QUE D'AGENTS DE BREVETS ET DE MARQUES DE COMMERCE, AIDE LES CLIENTS À :

- identifier les innovations qui peuvent bénéficier de la protection offerte par les différentes lois régissant la propriété intellectuelle;
- optimiser la valeur de leurs innovations en obtenant la plus large protection possible en matière de propriété intellectuelle;
- protéger, défendre et faire respecter leurs droits de propriété intellectuelle;
- générer de nouvelles sources de revenus ou bénéficier autrement de la valeur de leurs actifs de propriété intellectuelle, que ce soit par le biais de programmes de licences ou d'autres moyens;
- évaluer les droits de propriété intellectuelle de tiers, incluant des concurrents, avant de développer ou de commercialiser de nouveaux produits, de lancer de nouvelles stratégies de marques ou de pénétrer de nouveaux marchés;
- évaluer la réglementation qui pourrait avoir des incidences sur la recherche et le développement, l'étiquetage, la publicité ou la commercialisation de produits et services;
- mettre en place des programmes de gestion de la propriété intellectuelle visant la mise en valeur de leurs innovations;
- faire valoir leurs droits de propriété intellectuelle contre des tiers ou se défendre contre des réclamations de tiers fondées sur leurs droits de propriété intellectuelle.

## Une approche multidisciplinaire

Nos clients bénéficient également du fait que notre équipe est totalement intégrée à un cabinet d'avocats multidisciplinaire en droit des affaires. Ils sont ainsi assurés notamment que les lois et règlements sur la concurrence, la fiscalité et autres aspects légaux sont toujours pris en considération lors de transactions visant des droits de propriété intellectuelle, notamment l'octroi de licences. Cette structure permet également aux membres de notre équipe de propriété intellectuelle d'intervenir dans le cadre de dossiers transactionnels impliquant de la propriété intellectuelle, tels que des fusions et acquisitions, des appels publics à l'épargne, des achats d'actifs ou des financements bancaires ou en équité.

# NOS SERVICES

## Brevets et dessins industriels

Notre équipe spécialisée en brevets est composée d'avocats et d'agents de brevets qui utilisent leurs connaissances juridiques et scientifiques pour aider les clients à optimiser la valeur de leurs inventions en établissant avec eux de bonnes pratiques de protection, de défense et de gestion de leurs inventions, au Canada comme à l'étranger. Nous protégeons les inventions de nos clients dans de nombreux domaines tels que la chimie, l'électricité, l'électronique, les logiciels, la mécanique, les nanotechnologies, l'optique, les sciences de la vie et les télécommunications.

Notre équipe participe activement à l'identification d'une invention et de ses inventeurs ainsi qu'à la rédaction et la poursuite de la demande de brevet revendiquant une telle invention. Elle s'occupe de la cession des droits des employés, des consultants et des autres intervenants dans les inventions, de la vérification diligente de portefeuilles de brevets et de la protection des droits de nos clients par l'adoption et le déploiement de la bonne stratégie d'entreprise contre les contrefacteurs. Elle participe de plus à l'octroi de licences d'exploitation de brevets ainsi qu'à la mise en place de programmes de gestion de la propriété intellectuelle.

Notre équipe rédige également des opinions concernant la brevetabilité, la validité, la contrefaçon et la libre exploitation et obtient la protection d'autres actifs de propriété intellectuelle en vertu de la *Loi sur les dessins industriels*, de la *Loi sur les topographies de circuits intégrés* et de la *Loi sur la protection des obtentions végétales*.

## Marques de commerce

Notre équipe spécialisée en marques de commerce est composée d'avocats et d'agents de marques de commerce qui utilisent leurs connaissances juridiques afin d'aider les clients à optimiser la valeur de leurs marques de commerce ainsi qu'à protéger, à défendre et à gérer celles-ci, tant au Canada qu'à l'étranger. Nous sommes fréquemment appelés à fournir des opinions concernant l'enregistrabilité et la disponibilité de marques de commerce et à préparer, produire et poursuivre des demandes d'enregistrement de marques de commerce.

Notre équipe est également amenée à fournir les services suivants :

- entreprendre des recours en opposition et en radiation d'enregistrements;
- utiliser les autres lois sur la propriété intellectuelle, notamment la *Loi sur le droit d'auteur*, pour optimiser la protection de certaines marques de commerce;
- prendre en considération toute la réglementation ayant des incidences sur l'étiquetage et la publicité de produits et de services;
- obtenir l'enregistrement de noms de domaine;
- protéger les marques de commerce de nos clients en aidant ceux-ci à adopter la bonne stratégie d'entreprise contre les contrefacteurs;
- effectuer des vérifications diligentes de portefeuilles de marques de commerce de tiers.

Notre équipe travaille de très près avec les clients pour les aider à mettre en place des programmes de gestion de leur propriété intellectuelle. Elle participe à la rédaction et à la négociation de licences d'utilisation de marques de commerce et assiste les clients lors de la mise en place de programmes d'octroi de licences pouvant générer de nouveaux revenus tout en renforçant la valeur d'une marque de commerce ou d'un portefeuille de marques de commerce.

De plus, notre équipe collabore étroitement avec les services de marketing de nos clients ou avec des firmes spécialisées en marketing de façon à s'assurer que les stratégies de mise en marché respectent le droit des marques ainsi que la réglementation applicable à la mise en marché de produits ou de services au Canada.

## Droits d'auteur

Notre équipe assiste les clients en ce qui concerne toute question reliée aux droits d'auteur découlant de leurs activités. Elle s'assure notamment que les problématiques reliées aux droits moraux ou aux codes sources libres n'empêcheront pas les clients de commercialiser leurs œuvres protégées par droit d'auteur. En outre, elle rédige les licences portant sur les œuvres protégées par droit d'auteur et participe à la négociation de telles ententes, en plus de veiller à ce que les clients obtiennent en leur faveur la cession des droits d'auteur de consultants. Finalement, les professionnels de notre équipe adoptent les mesures légales nécessaires afin de préserver les droits des clients dans leurs œuvres protégées par droit d'auteur.

## Secrets commerciaux

Notre équipe aide les clients à déterminer si une innovation aura plus de valeur en demeurant secrète ou en étant protégée par brevet. Les professionnels de notre équipe aident également les clients à adopter les mesures nécessaires pour préserver la confidentialité de secrets commerciaux et autres renseignements confidentiels, y compris les secrets commerciaux et autres renseignements confidentiels fournis par des tiers en vertu d'ententes de non-divulgateion. Elle veille en outre à la protection des droits de nos clients dans leurs secrets commerciaux ou autres renseignements confidentiels, soit contractuellement, soit en instituant des procédures légales contre les personnes ou sociétés se les étant appropriés sans droit.

## Gestion de la propriété intellectuelle

Nous croyons fermement que la mise en place d'un programme de gestion de la propriété intellectuelle permet non seulement à nos clients d'optimiser la valeur de leur propriété intellectuelle, mais également de maintenir leur compétitivité dans le cadre d'une économie du savoir à dimension mondiale.

Pour illustrer comment nous aidons nos clients à mettre en place des processus internes de gestion de la propriété intellectuelle et parce que, selon nous, une bonne gestion de la propriété intellectuelle commence avant tout par une compréhension de ce qu'elle constitue, BCF et une équipe de scientifiques chevronnés ont mis au point des cours spécialisés s'adressant à des scientifiques et à des gestionnaires. Ces cours aident nos clients à extraire la valeur de la propriété intellectuelle qu'ils génèrent, monnayer leur propriété intellectuelle afin de générer des sources de revenus et comprendre l'environnement concurrentiel dans lequel ils évoluent afin d'éviter les écueils potentiels, tels les droits de propriété intellectuelle de tiers.

## Différends liés à la propriété intellectuelle

Plus que jamais, les entreprises comprennent la valeur commerciale de leur propriété intellectuelle ainsi que l'avantage concurrentiel que celle-ci procure. Ces entreprises n'hésitent donc pas à instituer les recours appropriés contre ceux qui enfreignent leurs droits de propriété intellectuelle. C'est pourquoi notre équipe d'avocats en litige de propriété intellectuelle travaille en étroite collaboration avec nos spécialistes en brevets et en marques de commerce ainsi qu'avec nos clients afin d'adopter une stratégie de litige qui est conforme aux objectifs commerciaux de nos clients. BCF a aussi mis au point des stratégies pouvant être appliquées dès maintenant par les clients afin de minimiser les chances de succès de certaines procédures pouvant être prises contre eux.

# RIEN DE MOINS QUE L'EXCELLENCE

## Un service exceptionnel

BCF s'engage à vous offrir un service exceptionnel. Nous sommes reconnus pour l'efficacité avec laquelle nous trouvons des solutions à vos problèmes et pour notre capacité à anticiper vos besoins.

Les professionnels de notre équipe de propriété intellectuelle s'assureront que les mandats que vous nous confiez soient complétés de façon efficace, dans les délais fixés et à un coût raisonnable.

Vous constituez la base de notre pratique. Nous apprécions et reconnaissons la confiance dont vous faites preuve à l'égard de notre cabinet.

Afin d'en apprendre plus sur notre pratique de droit de la propriété intellectuelle, nos avocats et leurs publications, nous vous invitons à visiter notre site Internet au [www.bcf.ca](http://www.bcf.ca).

## Notre cabinet

BCF est né d'un besoin, celui d'adapter la pratique du droit des affaires à l'évolution du monde des affaires. Depuis sa fondation, notre cabinet aide les bâtisseurs à réaliser leur plein potentiel en cherchant de meilleures solutions, en défiant les conventions et en offrant un service d'exception.

Ici, nous ne servons pas des entreprises. Nous servons des gens. Des visionnaires et des gestionnaires de haut niveau à qui nous offrons un encadrement unique. Ainsi, chacun de nos clients est entouré d'une équipe multidisciplinaire qui répond à ses besoins particuliers et se démarque par son approche proactive, humaine, pragmatique et efficace.

À Montréal et à Québec, l'équipe BCF compte maintenant plus de 120 professionnels couvrant chaque sphère du droit des affaires. Une équipe qui se distingue par son respect des normes de service et d'éthique les plus élevées, de même que par son esprit d'innovation.

Les professionnels de BCF ne sont pas uniquement des experts du droit; ils sont vos bras droits, vos partenaires. Une attitude qui a fait de BCF le cabinet des gens d'affaires.

# IL FAUT SAVOIR CHOISIR SON CABINET

**BCF** ...et tout devient possible.

[www.bcf.ca](http://www.bcf.ca)

**BCF s.e.n.c.r.l.**

## **MONTRÉAL**

1100, boulevard René-Lévesque Ouest, 25<sup>ième</sup> étage  
Montréal (Québec) Canada H3B 5C9

Téléphone : (514) 397-8500  
Télécopieur : (514) 397-8515

## **QUÉBEC**

800, Place D'Youville, 19<sup>ième</sup> étage  
Québec (Québec) Canada G1R 3P4

Téléphone : (418) 266-4500  
Télécopieur : (418) 266-4515